

C'est peu dire que les industriels du secteur de la santé ont été durement malmenés ces deux dernières années. La mise en œuvre du DMP

devait être une opportunité historique, le projet a tourné à la farce. Le programme Hôpital 2012 tarde à démarrer, d'où une situation morose très palpable au HIT 2008. (Propos recueillis par Mohamed ALKAMA)

Santé et Technologies : Madame Roselyne Bachelot vient de faire connaître sa décision concernant la relance du DMP qui devient un outil non obligatoire. Que pense le LESISS de la nouvelle orientation que prend le projet ?

Yannick Motel, délégué général du LESISS : Obligatoire ou pas, notre analyse ne varie pas : pour être déployé tout grand projet industriel, surtout s'il a l'ambition de l'être à l'échelle d'un pays, nécessite trois pré requis indispensables : un pilote capable de fédérer les énergies, une stratégie claire et des moyens à la hauteur des ambitions affichées.

S&T : Quelle place doivent prendre les industriels de la santé dans le nouveau dispositif ?

YM : Tout dépend du résultat attendu. S'il s'agit de poursuivre sur la lancée des 15 années écoulées et d'accroître le retard que la France a creusé avec ses compétiteurs du concert international, il n'est pas utile de changer de méthode et de gouvernance. Si en revanche l'objectif est de créer ensemble les conditions de l'émergence d'un marché florissant contributif de l'économie numérique et qui bénéficie à nos concitoyens, il est urgent de changer les comportements. A ce sujet et plutôt que d'énumérer les institutions dont les marges de progrès sont importantes en matière de remise en cause de leurs usages, je préfère évoquer celles dont les relations avec les industriels ne sont pas perçues comme un aveu de faiblesse. D'abord, concernant la DHOS nous saluons l'initiative d'Annie Podeur qui conformément à ses engagements a mis en place un programme de réunions régulières. Ces rencontres très constructives sont menées avec les SSII généralistes du Syntec informatique, auquel nous avons proposé de s'y associer, ce qui est le cas depuis mars dernier. Nous entretenons par ailleurs des relations courtoises avec le GMSIH pour lequel notre avis a été sollicité au sujet de son nouveau contrat d'objectifs et de moyens. Nous avons entre autres suggéré que cette instance renforce la concertation avec notre organisation très en amont des dossiers. Cette suggestion jugée pertinente va rapidement se traduire dans les faits. Nous entretenons enfin des relations suivies avec le GIP CPS, dont la démarche exemplaire de communauté de travaux avec nos experts autour des problématiques de confiance ces deux dernières années a permis de remarquables avancées. Seule ombre au tableau, nous ne cachons pas notre préoccupation au sujet d'une gouvernance bouleversée qui doit amener l'éclatement de ces trois acteurs publics et une réorganisation. Nous espérons que ses responsables sauront mobiliser les équipes refondues en évitant de renforcer les rivalités, et nous sommes prêts à les y aider.

S&T : Beaucoup d'adhérents de votre organisation se sont fortement impliqués dans la campagne en investissant du temps et de l'argent. Quelles conséquences ont-ils subi suite à l'arrêt du projet ?

YM : Concernant le DMP, je ne crois pas utile de ressasser les détails méticuleusement décortiqués par trois rapports des corps de contrôle de l'Etat au sujet des raisons qui ont mené au désastre. Les industriels des consortia sont sortis étrillés du changement de stratégie en plein vol opéré en 2006, et il n'est pas sûr qu'ils y réinvestiront de sitôt. Nous espérons que la leçon des échecs répétés aura été tirée pour les autres grands chantiers, en particulier concernant les vertus d'un management participatif des projets.



S&T : *Du fait des lenteurs administratives et de la multiplicité des circuits de décision, le programme Hôpital 2012 a du mal à démarrer. Y aura-t-il des conséquences sur vos adhérents, plus globalement sur l'industrie des TIC santé ?*

YM : Nous avons eu l'occasion de nous entretenir à plusieurs reprises cette année avec les responsables de l'exécutif au plus haut niveau sur les risques liés à l'immobilisme du programme Hôpital 2012 pour une industrie privée déjà fragilisée par une concurrence renforcée avec les prestataires publics. Lors d'un échange fin avril avec le Conseiller du Président de la République, nous avons été amenés à brosser un tableau réaliste de la situation, en indiquant que si les blocages perduraient nous ne pourrions répondre des conséquences pour la qualité de service des donneurs d'ordres hospitaliers et pour l'emploi dans nos entreprises. En effet, les lenteurs d'instruction des dossiers déposés ont suscité un ralentissement en 2007 puis un blocage presque total de la machine, les donneurs d'ordre suspendant leurs investissements dans l'attente des subventions attendues. Si nous comprenons les contraintes qui pèsent sur les contrôleurs de la puissance publique en raison des montants concernés et des enjeux, nous réitérons notre appel à un déblocage urgent des budgets prévus pour les 200 dossiers instruits dans la première phase. A cet égard il faut à tout prix éviter que le climat budgétaire tendu ait une incidence sur l'affectation des fonds prévus pour les SIH. Les conséquences d'un redéploiement de ces crédits à d'autres fins seraient alors dramatiques pour la sphère hospitalière et nos concitoyens.

S&T : *La FIEEC vient de remettre, à la demande du gouvernement, son rapport à Luc Chatel concernant « Une stratégie industrielle pour les marchés du futur ». Les TIC pour la santé sont au nombre des trois marchés examinés. Quel a été le rôle du Lessis dans le contenu de ce rapport ? A quoi servira-t-il ?*

YM : LESISS, qui regroupe les industriels spécialisés dans les technologies d'information de santé, a rejoint la puissante FIEEC en début d'année, et son rôle a dès lors été prépondérant grâce à l'expertise panoramique de ses 80 adhérents. La convergence d'analyses avec les deux autres organisations adhérentes concernées par le volet santé (GIXEL, composants électroniques et SNITEM, dispositifs médicaux) aux côtés des « domoticiens » a été remarquable. Une série de recommandations claires et fortes ont été formulées dans ce rapport mis en ligne sur notre site www.lesiss.org, en particulier autour de l'interopérabilité et d'une adaptation indispensable de la réglementation. Mais en tout premier lieu, l'unanimité des rédacteurs s'est cristallisée autour d'un point de parfait consensus dont dépendent les autres paramètres : la gouvernance des projets de TIC de santé. Soutenu par une vingtaine de capitaines d'industrie ce rapport braque sans complexe les projecteurs, pour le secteur des TIC de santé, sur un élément fondamental : « *Lancer un comité de pilotage commun interministériel / industrie capable de prendre des décisions, d'assurer un suivi régulier sur le long terme et associant l'ensemble des acteurs concernés autour d'un programme de travail précis et concret.* ». Ce pilotage interministériel, éclairé par une instance composée de personnalités incontestables des sphères publique et privée, constituera la gouvernance moderne et adaptée pour mobiliser efficacement les énergies. Cette dynamique permettra enfin à l'Etat d'afficher une stratégie claire dans un concert mondial de plus en plus complexe, pour adapter notre système de prise en charge des besoins sanitaires et sociaux, et pour développer une économie numérique exportatrice. Dans ce contexte de nombreux ministères sont concernés aux côtés de celui de la santé, et des propositions d'actions concertées sont en préparation. Seule une vision globale des enjeux peut en effet sortir le secteur de la santé ainsi que celui de la prise en charge des personnes fragilisées sur leur lieu de vie de la fracture en cours, et écarter ces secteurs de leur actuelle trajectoire vers le gouffre budgétaire. Le sommet de l'Etat est à ce sujet en attente de propositions concrètes, auxquelles nos organisations spécialisées travaillent aujourd'hui avec l'appui de leur instance fédérale. L'objectif de ces travaux n'est bien sûr pas de créer un énième comité Théodule, mais de fournir une feuille de route et un calendrier pour sortir des attermoissements, répondre aux nouveaux besoins sociétaux et participer à la croissance de notre pays. Nous n'excluons pas que nos efforts puissent se heurter aux réticences de certaines institutions dont les facultés d'adaptation seront mises à l'épreuve. Mais sans excès rhétorique, mettre rapidement en place une gouvernance rénovée et mutualiser les ressources participe d'un enjeu de souveraineté nationale.

